Cinquante-sixième année. - N° 152 A Samedi 6 et dimanche 7 août 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 810

## 62 – PAS-DE-CALAIS

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ARRAS

## Ventes et cessions

519 850 598 RCS Arras.
**PREVOST & CIE.**
*Forme :* Société à responsabilité limitée.
*Capital :* 12500.00 EUR.
*Adresse :* Rue Marcel Leblanc Zone Portuaire, Port Fluvial, 62223 Saint-Laurent-Blangy.
*Oppositions :* Art. L.236-14 du code de commerce.
*Commentaires :* Avis de projet de fusion- Traité de fusion par voie d'absorption de la société "PREVOST & CIE" Société à Responsabilité Limitée au capital de 12.500 euros - siège social : SAINT LAURENT BLANGY (62223) - Rue Marcel Leblanc - Zone Portuaire - Port Fluvial - RCS : ARRAS 519.850.598 SIRET N°519.850.598.00011 par la société "SOFIRO" Société à Responsabilité Limitée au capital de 233.360 euros - siège social : SAINT LAURENT BLANGY (62223) - ZP- Port Fluvial Rue Marcel Leblanc - RCS : ARRAS 414.368.449. 1. Evaluation de l'actif et du passif de "PREVOST ET CIE" dont la transmission à "SOFIRO" est prévue : montant de l'actif : 133.446 euros - Montant du passif : 71.289 euros Soit un actif net transmis de : 62.157 euros. 2. Rémunération de la fusion : "SOFIRO" société absorbante détenant la totalité des actions de "PREVOST & CIE" société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3. Prime de fusion : néant. 4. Boni de fusion : 49.032 euros. 5. Dépôt du projet de fusion - traité de fusion : le projet de fusion - traité de fusion établi le 1er août 2022 a été déposé le 2 août 2022, au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce d'ARRAS.